

ANNEXE 51-102A3

DÉCLARATION DE CHANGEMENT IMPORTANT

1. Dénomination et adresse de la société

NOUVEAU MONDE GRAPHITE INC. (« Nouveau Monde » ou la « Société »)
410, rue Saint-Nicolas, bureau 236
Montréal (Québec) H2Y 2P5

2. Date du changement important

13 juillet 2018

3. Communiqué

Un communiqué de presse, en version française et anglaise, a été publié le 13 juillet 2018 par Cision, lesquelles versions sont jointes à la présente déclaration.

4. Résumé du changement important

Nouveau Monde a annoncé qu'elle a complété la première tranche de son placement privé par l'intermédiaire de courtiers préalablement annoncé et un placement privé d'actions accréditives pour un montant total de 3 688 350 \$.

5. Description circonstanciée du changement important

5.1 Description circonstanciée du changement important

La Société a annoncé qu'elle a complété la première tranche d'un placement privé avec courtiers pour un nombre total de 8 961 167 unités (les « **Unités** ») du capital de la Société, au prix de 0,30 \$ l'Unité, pour un produit total brut de 2 688 350 \$ (le « **Placement** »).

Chaque Unité est composée d'une action ordinaire du capital de la Société et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription entier permet à son détenteur de souscrire une action ordinaire du capital de la Société (l'« **Action sous-jacente au Bon de souscription** »), au prix de 0,40 \$ l'action ordinaire, pour une période de 24 mois suivant la clôture du Placement.

La Société a retenu les services d'un syndicat de courtiers mené par Eight Capital et Haywood Securities Inc., Valeurs mobilières Desjardins Inc. et Canaccord Genuity Corp. à titre de placeurs pour compte (les « **Placeurs pour compte** »). En contrepartie de leurs services, les Placeurs pour compte ont reçu une commission en espèces pour un montant total de 37 701 \$, des honoraires de consultation de 18 970 \$ et un nombre total de 125 669 options de rémunération et 55 000 options émises en contrepartie de services de consultation, leurs permettant collectivement de souscrire un maximum de 180 669 actions ordinaires du capital de la Société, à un prix de 0,30 \$ par action ordinaire, jusqu'au 13 juillet 2020. La Société prévoit d'annoncer la clôture d'une deuxième tranche dans un futur proche.

Le produit net du Placement sera utilisé par la Société pour des dépenses en immobilisation en lien avec l'usine de démonstration de Nouveau Monde à Saint-Michel-des-Saints, pour le développement de produits à valeur ajoutée et pour son fonds de roulement et ses besoins généraux.

Tous les titres émis dans le cadre du Placement seront soumis à une période de restriction de quatre mois et un jour se terminant le 14 novembre 2018 en vertu de la législation en valeurs mobilières applicable au Canada.

La Société a prévu être en mesure de déposer sous peu toute la documentation requise afin de rencontrer les conditions de l'acceptation conditionnelle de la Bourse de croissance TSX (la « **Bourse** »).

Un nombre total de 2 500 000 Unités ont été souscrites par Les Placements Charles Armand Turpin inc., contrôlée par M. Charles Armand Turpin, un initié de la Société, ce qui constitue une « opération avec une personne apparentée » au sens du *Règlement 61-101 sur les mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières* (le « **Règlement 61-101** ») et au sens de la politique 5.9 de la Bourse - *Mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières*. Cependant, les administrateurs de la Société qui ont voté en faveur du Placement ont déterminé que les dispenses de l'obligation d'évaluation officielle et de l'approbation des porteurs minoritaires, prévues respectivement aux articles 5.5 a) et 5.7 1) a) du Règlement 61-101, peuvent être invoquées, car ni la juste valeur marchande des actions émises à cet initié ni la juste valeur marchande de la contrepartie payée pour ces Unités ne dépassent 25 % de la capitalisation boursière de la Société. Aucun administrateur de la Société n'a exprimé d'opinion contraire ou de désaccord en lien avec ce qui précède.

Placement Privé d'Actions Accréditives

La Société a annoncé également qu'elle a complété un placement privé sans l'intermédiaire de courtiers (le « **Placement privé d'Actions accréditives** ») d'actions accréditives pour un nombre total de 2 777 778 actions accréditives (les « **Actions accréditives** »), au prix de 0,36 \$ l'Action accréditive, pour un produit brut total de 1 000 000 \$.

Le produit net du Placement sera utilisé par la Société afin d'encourir des dépenses d'exploration et de développement sur sa propriété Matawinie.

Tous les titres émis dans le cadre du Placement seront soumis à une période de restriction de quatre mois et un jour se terminant le 14 novembre 2018 en vertu de la législation en valeurs mobilières applicable au Canada.

5.2 Information sur les opérations de restructuration

Non applicable.

6. Application du paragraphe 2 de l'article 7.1 du Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue

Non applicable.

7. Information omise

Non applicable.

8. Membre de la haute direction

Pour toute information additionnelle, veuillez contacter :

M. Eric Desaulniers
Président et chef de la direction
Téléphone : (819) 923-0333

9. Date de la déclaration

Le 20 juillet 2018

NOUVEAU MONDE GRAPHITE INC.

Par : (s) *Eric Desaulniers*
Eric Desaulniers
Président et chef de la direction

**NOUVEAU MONDE ANNONCE QU'ELLE A COMPLÉTÉ LA PREMIÈRE TRANCHE DE SON
PLACEMENT PRIVÉ PAR L'INTERMÉDIAIRE DE COURTIER PRÉALABLEMENT ANNONCÉ ET UN
PLACEMENT PRIVÉ D'ACTIONS ACCRÉDITIVES POUR UN MONTANT TOTAL DE 3 688 350 \$**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**CE COMMUNIQUÉ NE DOIT PAS ÊTRE DIFFUSÉ, PUBLIÉ OU DISTRIBUÉ, EN TOUT OU EN PARTIE,
AUX ÉTATS-UNIS**

Saint-Michel-des-Saints, Québec, Canada, le 13 juillet 2018 – NOUVEAU MONDE GRAPHITE INC. (la « Société ») (Bourse de croissance TSX : NOU) (OTCQX : NMGRF) (Francfort : NMG) est heureuse d'annoncer qu'elle a complété la première tranche d'un placement privé avec courtiers pour un nombre total de 8 961 167 unités (les « Unités ») du capital de la Société, au prix de 0,30 \$ l'Unité, pour un produit total brut de 2 688 350 \$ (le « Placement »).

Chaque Unité est composée d'une action ordinaire du capital de la Société et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription entier permet à son détenteur de souscrire une action ordinaire du capital de la Société (l'« Action sous-jacente au Bon de souscription »), au prix de 0,40 \$ l'action ordinaire, pour une période de 24 mois suivant la clôture du Placement.

La Société a retenu les services d'un syndicat de courtiers mené par Eight Capital et Haywood Securities Inc., Valeurs mobilières Desjardins Inc. et Canaccord Genuity Corp. à titre de placeurs pour compte (les « Placeurs pour compte »). En contrepartie de leurs services, les Placeurs pour compte ont reçu une commission en espèces pour un montant total de 37 701 \$, des honoraires de consultation de 18 970 \$ et un nombre total de 125 669 options de rémunération et 55 000 options émises en contrepartie de services de consultation, leurs permettant collectivement de souscrire un maximum de 180 669 actions ordinaires du capital de la Société, à un prix de 0,30 \$ par action ordinaire, jusqu'au 13 juillet 2020. La Société prévoit annoncer la clôture d'une deuxième tranche dans un futur proche.

Le produit net du Placement sera utilisé par la Société pour des dépenses en immobilisation en lien avec l'usine de démonstration de Nouveau Monde à Saint-Michel-des-Saints, pour le développement de produits à valeur ajoutée et pour son fonds de roulement et ses besoins généraux.

Tous les titres émis dans le cadre du Placement seront soumis à une période de restriction de quatre mois et un jour se terminant le 14 novembre 2018 en vertu de la législation en valeurs mobilières applicable au Canada.

La Société prévoit être en mesure de déposer sous peu toute la documentation requise afin de rencontrer les conditions de l'acceptation conditionnelle de la Bourse de croissance TSX (la « Bourse »).

Un nombre total de 2 500 000 Unités ont été souscrites par Les Placements Charles Armand Turpin inc., contrôlée par M. Charles Armand Turpin, un initié de la Société, ce qui constitue une « opération avec une personne apparentée » au sens du *Règlement 61-101 sur les mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières* (le « Règlement 61-101 ») et au sens de la politique 5.9 de la Bourse - *Mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières*. Cependant, les administrateurs de la Société qui ont voté en faveur du Placement ont déterminé que les dispenses de l'obligation d'évaluation officielle et de l'approbation des porteurs minoritaires, prévues respectivement aux articles 5.5 a) et 5.7 1) a) du Règlement 61-101, peuvent être invoquées, car ni la juste valeur marchande des actions émises à cet initié ni la juste valeur marchande de la contrepartie payée pour ces Unités ne dépassent 25 % de la capitalisation boursière de la Société. Aucun administrateur de la Société n'a exprimé d'opinion contraire ou de désaccord en lien avec ce qui précède.

Une déclaration de changement important relative à cette opération avec une personne apparentée sera déposée par la Société dans un délai moindre que 21 jours avant la date prévue pour la clôture du Placement en raison du fait que les modalités de participation des personnes non apparentées d'une part et de la personne apparentée d'autre part dans le cadre du Placement n'étaient pas déterminées.

Placement Privé d'Actions Accréditives

La Société annonce également qu'elle a complété un placement privé sans l'intermédiaire de courtiers (le « Placement privé d'Actions accréditives ») d'actions accréditives pour un nombre total de 2 777 778 actions accréditives (les « Actions accréditives »), au prix de 0,36 \$ l'Action accréditive, pour un produit brut total de 1 000 000 \$.

Le produit net du Placement sera utilisé par la Société afin d'encourir des dépenses d'exploration et de développement sur sa propriété Matawinie.

Tous les titres émis dans le cadre du Placement seront soumis à une période de restriction de quatre mois et un jour se terminant le 14 novembre 2018 en vertu de la législation en valeurs mobilières applicable au Canada.

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente de titres aux États-Unis ou à des « personnes américaines » (les « personnes américaines »), tel que ce terme est défini dans le *Regulation S* pris en vertu de la loi des États-Unis intitulée *Securities Act of 1933* en sa version modifiée (la « Loi des États-Unis »). Les titres offerts n'ont pas été ni ne seront inscrits en vertu de la Loi des États-Unis ou des lois sur les valeurs mobilières étatiques, et ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis ou à des personnes américaines sans enregistrement préalable ou sans dispense applicable des exigences d'inscription.

À propos de Nouveau Monde Graphite

Nouveau Monde a découvert en 2015 un gisement de graphite de haute qualité sur sa propriété Matawinie située à Saint-Michel-des-Saints, à 150 km au nord de Montréal, au Québec. Cette découverte a mené à l'annonce des résultats d'une étude de pré faisabilité le 25 octobre 2017. L'étude de pré faisabilité a démontré la forte rentabilité du projet avec une production projetée de 52 000 tonnes par année de concentré de graphite sur une période de 27 ans. NMG prévoit opérer, dès l'été 2018, une usine de démonstration d'une capacité de production de 2 000 tonnes de flocons de graphite concentré sur deux ans.

Dans une optique d'intégration verticale et de développement durable, NMG planifie la construction d'une usine dédiée à la seconde transformation à grande échelle de son graphite afin de répondre aux besoins croissants de l'industrie des batteries lithium-ion. L'équipe de NMG, qui cumule plus de 60 ans d'expérience dans le graphite, développe ses projets avec le plus grand respect des communautés environnantes, tout en favorisant une faible empreinte environnementale. Le projet de NMG bénéficie d'un accès direct à toute la main-d'œuvre et aux infrastructures nécessaires à ses opérations, dont une source abondante d'hydro-électricité abordable et renouvelable.

Pour plus d'information :

Eric Desaulniers
Président et Chef de la direction

Tel: +1 (819) 923-0333
www.nouveaumonde.ca

Abonnez-vous à notre fil de nouvelles :

<http://nouveaumonde.us12.listmanage.com/subscribe?u=f5e3304c32bfb54992fd9acce&id=603de466df>

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.

Tous les énoncés, autres que les faits historiques, contenus dans le présent communiqué de presse, y compris, mais sans s'y limiter, contenus dans le paragraphe « À propos de Nouveau Monde Graphite » ci-dessus, qui décrit essentiellement les perspectives et les objectifs de la Société, constitue de « l'information prospective » ou des « énoncés prospectifs » selon le sens attribué par certaines lois sur les valeurs mobilières, et est fondé sur des attentes, des estimations et des prévisions faites en date du présent communiqué de presse. Les énoncés prospectifs sont nécessairement fondés sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que considérées comme raisonnables par la Société au moment où ces énoncés ont été formulés, sont assujetties à des incertitudes et à des imprévus importants sur les plans opérationnel, économique et concurrentiel. Ces estimations et ces hypothèses peuvent s'avérer inexactes.



NOUVEAU MONDE GRAPHITE

Choisir l'avenir, transporter l'innovation

Plusieurs de ces incertitudes et de ces imprévus peuvent affecter directement ou indirectement ou pourraient faire en sorte que les résultats ou le rendement diffèrent considérablement de ceux avancés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs. Rien ne garantit que les énoncés prospectifs se révéleront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer de manière importante de ceux anticipés dans ces énoncés. Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but de fournir de l'information sur les attentes actuelles et les prévisions de la direction. La direction de la Société n'assume aucune obligation de mettre à jour ces énoncés prospectifs ou d'expliquer toute différence importante entre les événements réels subséquents et ces énoncés prospectifs, sauf tel que l'exigent les lois en valeurs mobilières applicables.

De plus amples renseignements concernant NMG sont disponibles sur la base de données SEDAR (www.sedar.com) et le site internet de la Société à: www.nouveaumonde.ca

Nouveau Monde Announces Closing of the First Tranche of its Previously Announced Brokered Private Placement And A Flow-Through Shares Private Placement for an Aggregate of \$3,688,350

NOT FOR RELEASE, PUBLICATION OR DISTRIBUTION, IN WHOLE OR IN PART, IN THE UNITED STATES.

SAINT-MICHEL-DES-SAINTS, Québec, July 13, 2018 -- NOUVEAU MONDE GRAPHITE INC. (the "Corporation") (TSX Venture Exchange:NOU) (OTCQX:NMGRF) (Frankfurt: NMG) is pleased to announce that it has closed the first tranche of a brokered private placement of an aggregate number of 8,961,167 units (the "Units") in the capital of the Corporation, at a price of \$0.30 per Unit, for aggregate gross proceeds of \$2,688,350 (the "Offering").

Each Unit is comprised of one common share in the capital of the Corporation and one-half of one common share purchase warrant. Each whole warrant shall entitle the holder thereof to acquire one common share of the capital of the Corporation (the "Warrant Share"), at a price of \$0.40 per Warrant Share, for a period of 24 months following the closing of the Offering.

The Offering was conducted through a syndicate led by Eight Capital together with Haywood Securities Inc., Desjardins Securities Inc. and Canaccord Genuity Corp. acting as agents (the "Agents"). In consideration for their services, the Agents received an aggregate cash commission of \$37,701, advisory fees of \$18,970 and an aggregate of 125,669 broker warrants and 55,000 advisory warrants to purchase collectively up to 180,669 common shares in the capital of the Corporation, at a price of \$0.30 per common share, until July 13, 2020. The Corporation expects to announce the closing of a second tranche in the near future.

The net proceeds of the Offering will be used by the Corporation for capital allocations in connection with Nouveau Monde's demonstration plant in Saint-Michel-des-Saints, for value-added product development, and for working capital and general corporate purposes.

All securities issued pursuant to the Offering are subject to a restricted period of four months and a day, ending on November 14, 2018 under applicable Canadian securities legislation.

The Corporation expects to be able to file shortly all required documentation to satisfy the conditional acceptance of the TSX Venture Exchange (the "TSXV").

An aggregate of 2,500,000 Units were subscribed by Les Placement Charles Armand Turpin inc., controlled by Mr. Charles Armand Turpin, an insider of the Corporation, which constitutes "related party transaction" within the meaning of *Regulation 61-101 respecting Protection of Minority Security Holders in Special Transactions* ("Regulation 61-101") and TSXV Policy 5.9 – *Protection of Minority Security Holders in Special Transactions*. However, the directors of the Corporation who voted in favour of the Offering have determined that the exemptions from formal valuation and minority approval requirements provided for respectively under subsections 5.5(a) and 5.7(1)(a) of Regulation 61-101 can be relied on as neither the fair market value of the Units issued to this insider nor the fair market value of the consideration paid exceed 25% of the Corporation's market capitalization. None of the Corporation's directors has expressed any contrary views or disagreements with respect to the foregoing.

A material change report in respect of this related parties transactions will be filed by the Corporation but could not be filed earlier than 21 days prior to the closing of the Offering due to the fact that the terms of the participation of each of the non-related parties and the related party in the Offering were not confirmed.

Flow-Through Shares Private Placement

The Corporation also announces that it has closed a non-brokered private placement (the "FT Shares Offering") of an aggregate of 2,777,778 flow-through shares (the "FT Shares") at a price of \$0.36 per FT Share, for an aggregate gross proceeds of \$1,000,000.

The aggregate gross proceeds of the FT Shares Offering will be used by the Corporation to pay for exploration expenses on its Matawinie property.

All securities issued pursuant to this FT Shares Offering are subject to a restricted period of four months and a day, ending on November 14, 2018 under applicable Canadian securities legislation.

This press release does not constitute an offer of securities for sale in the United States or to "U.S. persons" ("U.S. persons"), as such term is defined in Regulation S promulgated under the United States Securities Act of 1933, as amended (the "U.S. Securities Act"). The securities being offered have not been, nor will be, registered under the U.S. Securities Act or any state securities laws, and may not be offered or sold in the United States or to U.S. persons absent registration or an applicable exemption from such registration requirements.

About Nouveau Monde Graphite

In 2015, Nouveau Monde Graphite discovered a major and high-quality graphite deposit on its Matawinie property, located in Saint-Michel-des-Saints, 150 km north of Montreal, Quebec. The discovery led to the announcement of a prefeasibility study on October 25, 2017. The prefeasibility study results revealed projected graphite concentrate production levels of 52,000 tonnes per year over a 27-year period. In the summer of 2018, NMG will be launching its first tonnes of concentrated graphite flake manufactured in demonstration plant. NMG's demonstration plant has been built for a production capacity of 2,000 tonnes of concentrated flake graphite for a two-year period.

Moreover, in a vertical integration and sustainable development perspective, the company is planning the establishment of a large-scale graphite secondary transformation facility, catering the needs of the booming lithium-ion battery market. With over 60 years of experience in the world of graphite, NMG's team develops its projects with the utmost respect of neighboring communities, while favoring a minimal ecological footprint. NMG's project is privileged by direct access to the workforce and infrastructure needed to operate its mining project, and it can also rely on an abundant, affordable and renewable source of hydroelectricity.

For more information:

Eric Desaulniers
President & CEO

Tel: +1 (819) 923-0333
www.nouveau monde.ca

Subscribe to our newsfeed:

<http://nouveau monde.us12.list-manage.com/subscribe?u=f5e3304c32bfb54992fd9acce&id=603de466df>

Neither the TSX Venture Exchange nor its Regulation Services Provider (as that term is defined in the policies of the TSX Venture Exchange) accepts responsibility for the adequacy or accuracy of this release.

All statements, other than statements of historical fact, contained in this press release including, but not limited to generally, or the "About Nouveau Monde Graphite" paragraph which essentially describe the Corporation's outlook and objectives, constitute "forward-looking information" or "forward-looking statements" within the meaning of certain securities laws, and are based on expectations, estimates and projections as of the time of this press release. Forward-looking statements are necessarily based upon a number of estimates and assumptions that, while considered reasonable by the Corporation as of the time of such statements, are inherently subject to significant business, economic and competitive uncertainties and contingencies. These estimates and assumptions may prove to be incorrect.

Many of these uncertainties and contingencies can directly or indirectly affect, and could cause, actual results to differ materially from those expressed or implied in any forward-looking statements. There can be no assurance that forward-looking statements will prove to be accurate, as actual results and future events could differ materially from those anticipated in such statements. Forward-looking statements are provided for the purpose of providing information about management's expectations and plans relating to the future. The Corporation disclaims any intention or obligation to update or revise any forward-looking statements or to explain any material difference between subsequent actual events and such forward-looking statements, except to the extent required by applicable law.

Further information regarding Nouveau Monde is available in the SEDAR database (www.sedar.com) and on the Corporation's website at: www.nouveau monde.ca